

Media release | Thursday 7<sup>th</sup> February 2019

## **Empowering communities in forestry laws key to stopping global deforestation**

The right set of laws are crucial to ensure that ‘community forests’ are successful in halting deforestation, mitigating climate change and preserving biodiversity while also providing livelihoods for communities that depend on them, a new legal report shows.

Environmental lawyers from ClientEarth have released findings that demonstrate how important the right legal framework is for creating successful community forest systems, which grant formal management rights of forests by and for local communities and indigenous people.

Drawing on two years of research from Nepal, the Philippines and Tanzania, [\*Communities at the heart of forest management: How can the law make a difference\*](#) was launched yesterday at a Congo Basin community forest conference in Yaoundé, Cameroon.

The Congo Basin, home to the second largest tropical rainforest in the world covering over two million km<sup>2</sup>, would particularly benefit from community forest systems. This is due to the rise of large-scale agriculture, logging and mining projects that have resulted in land grabs, rights violations and environmental degradation with little evidence of benefit to local communities.

ClientEarth law and policy advisor and report co-author Nathalie Faure said: “Halting deforestation is crucial if humanity is to prevent catastrophic climate change and biodiversity loss. Granting management rights to communities on forest land and creating ‘community forests’ has been proven to reduce deforestation.

“Drawing on the lessons from the Philippines, Nepal and Tanzania, we can see that the right laws are vital for community forests to be successful in providing livelihoods, while also preserving biodiversity and halting deforestation.

“These three countries prove that protecting forests and providing livelihoods is not a zero sum game. So with inclusive laws, community forests can be a cost-effective opportunity to secure long-lasting environmental, social, economic and cultural benefits.”

Forest-dependent communities have managed forests for generations and a growing number of countries worldwide are recognising how important this community role can be. This is a paradigm shift away from the approach of conceding forest areas to companies and states to either exploit or protect them.

But key to the success of community forests are strong, clear and inclusive laws to properly empower communities to use, manage and benefit from their forests. The report sets out 10 key recommendations to ensure laws foster community forests, including:

- **Recognise links between land and forest tenure** – community forestry laws should reflect community customs and uses of forests and land, including those of indigenous people, to ensure communities have clear tenure (the right of individuals or communities against forcible evictions).
- **Simplify the allocation process** – allow self-determined communities to follow the process themselves with a procedure that is streamlined and inexpensive and also allows external support if needed.
- **Enable participation** – the law should include specific provisions to encourage participation of all community members, especially from vulnerable groups such as women and indigenous people.

- **Enforcement** – it is important to identify what constitutes an offence and clearly state sanctions and who can issue them, with clear identification of the roles and responsibilities of communities and governments.

Faure added: “Community forests are not a new concept but the models are less developed in the Congo Basin due in large part to unclear and incoherent legislation and weak governance. There is a real opportunity in the region for ongoing reforms to take into account the lessons learned from the Philippines, Nepal and Tanzania to empower forest-reliant Congo Basin communities and have their forest lands protected for the benefit of the planet.”

The full report can be found here in both [English](#) and [French](#).

-ENDS-

#### **About us:**

ClientEarth is a charity that uses the power of the law to protect people and the planet. We are international lawyers finding practical solutions for the world’s biggest environmental challenges. We are fighting climate change, protecting oceans and wildlife, making forest governance stronger, greening energy, making business more responsible and pushing for government transparency. We believe the law is a tool for positive change. From our offices in London, Brussels, Warsaw, Berlin, New York City and Beijing, we work on laws throughout their lifetime, from the earliest stages to implementation. And when those laws are broken, we go to court to enforce them.

## **Donner du pouvoir aux communautés locales pour lutter contre la déforestation**

Un bon arsenal juridique est indispensable pour que les « forêts communautaires » participent activement à la lutte contre la déforestation, à l'atténuation du changement climatique et à la préservation de la biodiversité, tout en assurant des moyens de subsistance aux communautés qui en dépendent.

C'est l'enseignement principal d'un nouveau rapport publié par ClientEarth, dans lequel les juristes-environnementalistes de ClientEarth publient les conclusions de leurs recherches. Elles montrent l'importance d'un cadre juridique adapté pour permettre des systèmes de foresterie communautaires prospères qui assurent la gestion formelle des forêts par et pour les communautés locales et populations autochtones.

A la suite de deux ans de recherches au Népal, aux Philippines et en Tanzanie, l'étude intitulée Les communautés au cœur de la gestion des forêts : Comment la loi peut-elle faire la différence ? a été officiellement présentée hier au cours d'une Conférence sur la foresterie communautaire dans le bassin du Congo, à Yaoundé.

Le bassin du Congo, qui abrite la deuxième plus importante forêt tropicale au monde, sur une superficie de plus de 2 millions de kilomètres carrés, bénéficierait particulièrement de l'essor de la foresterie communautaire. En effet, le développement de l'agriculture à grande échelle, ainsi que les projets d'exploitation forestière et minière ont conduit à un accaparement des terres, des violations des droits et à une dégradation de l'environnement, sans apporter de bénéfices notables aux communautés locales.

Nathalie Faure, conseillère en droit et politiques publiques, et co-auteure du rapport a constaté : « Il est crucial de mettre fin à la déforestation pour prévenir les effets catastrophiques du changement climatique et de la perte de biodiversité. Or, il est prouvé que la reconnaissance de droits de gestion sur les terres forestières aux communautés ainsi que la création de forêts communautaires sont efficaces pour réduire la déforestation. »

« Sur la base des leçons apprises aux Philippines, au Népal et en Tanzanie, nous constatons que les lois sont vitales pour que les forêts communautaires assurent des moyens de subsistance durables tout en préservant la biodiversité et en réduisant la déforestation.

« Ces trois modèles montrent que la protection des forêts et le soutien aux moyens de subsistance des communautés forestières sont compatibles. Avec des lois appropriées, la foresterie communautaire constitue une option efficace pour obtenir des bénéfices environnementaux, sociaux, économiques et culturels durables. »

Dans les faits, les communautés forestières gèrent déjà les forêts depuis de nombreuses générations et un nombre croissant de pays reconnaît officiellement leur rôle. Cette tendance constitue un changement de paradigme par rapport à la concession des terres forestières pour leur exploitation industrielle ou leur conservation.

Cependant, une condition importante pour la réussite des forêts communautaires réside dans des lois rigoureuses, claires et inclusives qui habilite les communautés à utiliser, aménager et récolter les fruits de leur forêt. Notre rapport s'articule autour de dix recommandations pour que les lois soient favorables à la foresterie communautaire, notamment :

- **La reconnaissance des liens entre les régimes fonciers et forestiers.** La législation encadrant les forêts communautaires devrait refléter les coutumes et l'utilisation des terres et des forêts par les communautés, et notamment par les peuples autochtones, pour prévenir toute éviction forcée.
- **La simplification des procédures d'attribution.** Des modalités simples devraient permettre à des communautés autodéterminées (ainsi que les groupes d'intérêts qui les composent) de suivre elles-mêmes la procédure et, si elles le souhaitent, de rechercher une aide extérieure.
- **Le suivi de l'application des lois.** La loi devrait identifier ce qui constitue une infraction et énoncer clairement les sanctions prévues, mais également désigner la personne ou l'entité compétente pour les prononcer, en distinguant clairement le rôle des communautés et du gouvernement.

Faure a ajouté : « La foresterie communautaire n'est pas un concept nouveau. Il s'agit toutefois d'un concept perfectible dans le bassin du Congo, notamment en raison de cadres juridiques peu clairs et d'une faible gouvernance. Les réformes juridique en cours dans la région représentent autant d'opportunités pour d'inspirer des modèles philippin, népalais et tanzanien.. , afin de redonner du pouvoir aux communautés forestières du bassin du Congo et participer à la préservation globale des forêts pour le bénéfice de tous ».

Le rapport est accessible en [français](#) et en [anglais](#).

-FIN-

#### **À propos de nous:**

ClientEarth est une organisation non gouvernementale qui utilise le pouvoir de la loi pour protéger les personnes et la planète. Nous sommes des juristes internationaux qui trouvons des solutions pratiques aux plus grands défis environnementaux du monde. Nous luttons contre le changement climatique, protégeons les océans et la faune, soutenons la foresterie durable, écologisons l'énergie, rendons les entreprises plus responsables et faisons pression pour la transparence des gouvernements. Nous croyons que la loi est un outil de changement positif. Depuis nos bureaux de Londres, Bruxelles, Varsovie, New York et Beijing, nous travaillons sur des lois tout au long de leur vie, des premières étapes à la mise en œuvre. Et lorsque ces lois sont enfreintes, nous nous adressons aux tribunaux pour les faire respecter.